

# LE PROTOCOLE SANITAIRE ECOLE ST PIERRE - TALMONT ST HILAIRE

**Ce protocole est applicable à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020**

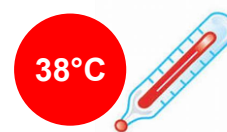
## **1 → RÔLE DES PARENTS EN AMONT DE LA VENUE DES ENFANTS**

**3 principes : expliquer les modalités / contrôler la température / passage aux toilettes**

Les parents jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 **chez un élève ou dans sa famille.**



Les parents sont invités à prendre la **température** de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (38° ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. **Les parents doivent en informer l'équipe enseignante.**



Les parents **expliquent** précisément avant la rentrée à l'école les conditions de reprise et les attendus en matière de gestes barrière.

Les parents doivent faire en sorte **que leur enfant soit passé aux toilettes le matin** afin de limiter l'utilisation des sanitaires de l'établissement au moment de la rentrée à l'école.

## **2 → RÔLE DES PARENTS QUAND ILS EMMÈNENT ou VIENNENT RECHERCHER LEUR(S) ENFANT(S) À L'ÉCOLE**

**2 principes : respect des gestes barrière et des sens de circulation / ne pas pénétrer dans l'école en dehors des circuits**

**Respecter les gestes barrière ET les sens de circulation**

- **distance de 1m au minimum entre chaque famille et avec les personnes chargées de l'accueil** à conserver en statique comme pendant les déplacements.
- **port du masque obligatoire pour tout adulte entrant dans l'enceinte de l'école.**
- **ne pas toucher les surfaces de contact (poignées de portail, de porte, interphone)**
- **sens de circulation : A partir du 7 septembre**

**LE MATIN** (8h30-8h45) les parents accompagnent leur enfant devant le portail habituel en suivant le fléchage indiqué devant l'école. (Les croisements entre personnes sont à éviter). Il y aura donc un sens de circulation indiqué. Merci d'être vigilants. Un adulte par enfant de PS/MS est autorisé à entrer dans l'enceinte de l'école.

Les enfants de primaire rejoignent leur classe seuls.

### **LE MIDI**

Départ : Le départ a lieu à 12h15. Les parents attendent derrière le portail de l'école.

**ATTENTION : Même horaire de sortie pour tous : 12h15**

Retour du déjeuner : Même protocole que le matin : suivre le sens indiqué. (13h30-13h45)

**LE SOIR** / Les parents peuvent entrer dans l'enceinte de l'école (**un adulte par enfant ou fratrie**). Ils doivent porter un masque. Une solution hydroalcoolique sera à leur disposition. Un enseignant gère le flux à l'entrée de l'école.

**LES ATTOUPEMENTS SONT INTERDITS À PROXIMITÉ DE L'ÉCOLE.**

### **3→ PROTOCOLE SANITAIRE DANS LA CLASSE ET DANS L'ÉCOLE**

#### **DISTANCIATION ET SENS DE CIRCULATION**

- Chaque élève pénètre dans la classe, se lave les mains et va s'installer à son bureau en suivant le sens de circulation.
- Les règles de distanciation entre les enfants ne sont plus obligatoires.
- Pour sortir de la classe, un même sens de circulation est imposé.
- Le brassage d'élèves est à éviter dans la mesure du possible.

#### **LAVAGE DES MAINS**

- Le lavage des mains sera réalisé :

- À l'arrivée dans l'école
- Avant chaque repas
- Après être allé aux toilettes.
- Le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile

Le lavage des mains peut être réalisé sans distanciation physique.

Le même protocole s'applique au personnel présent dans l'école.

#### **LE PORT DU MASQUE**

- Le personnel sera doté de masques « grand public » catégorie 1
- Pour les élèves de maternelle (PS/MS/GS), les masques sont à proscrire.
- Pour les autres élèves, le port du masque n'est pas recommandé.

#### **LA VENTILATION DES LOCAUX**

L'aération des locaux est fréquemment réalisée et dure au moins 15 minutes.

#### **LES RÉCRÉATIONS**

La limitation du brassage entre groupes d'élèves n'est plus obligatoire (classes, groupes ou niveaux). Nous veillerons toutefois à la limiter, dans la mesure du possible.

L'accès aux jeux, bancs, et espaces extérieurs est autorisé.

#### **LE MATÉRIEL DE CLASSE ET LES BUREAUX DES ÉLÈVES**

Chaque enfant aura une place nominative.

La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (jouets, livres, jeux, journaux, crayons...) est désormais possible.

#### **NETTOYAGE DES ESPACES**

Un nettoyage des sols et la désinfection et des surfaces les plus fréquemment touchées (tables, chaises, poignées de portes) auront lieu au moins une fois par jour.

#### **SANITAIRES**

La porte extérieure sera maintenue ouverte.

Les élèves se laveront les mains après le passage aux toilettes.

Dans la mesure du possible le passage aux toilettes sera supervisé pendant le temps de classe.

Il sera supervisé pendant les temps de pause.

Le nombre d'élèves sera limité dans les toilettes afin de respecter les mesures sanitaires.

## **4 → LE DÉJEUNER**

Cf règles sanitaires sur le site de la mairie.

## **5 → PROCÉDURE GESTION D'UN CAS COVID**

→ En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...)

La conduite à tenir : isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les élèves en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.

Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, un personnel de santé de l'éducation nationale sera contacté.

Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.

Les parents de l'enfant sont invités à prendre contact avec un médecin pour écarter tout risque de contamination au COVID 19. **Les parents doivent en informer l'équipe enseignante.**

## **6 → CONTACT ECOLE :**

Par mail : [ec.talmontsthilaire.stpierre@ddec85.org](mailto:ec.talmontsthilaire.stpierre@ddec85.org)

Tél : 02 51 90 20 47 ou au 07 67 94 69 85

Site internet : [talmontsainthilaire-saintpierre.fr](http://talmontsainthilaire-saintpierre.fr)